

Au 1^{er} janvier 2019, la Bourgogne-Franche-Comté compte 2 805 580 habitants. En six ans, la population est légèrement en baisse dans la région alors qu'elle a augmenté de 0,4 % par an en France métropolitaine. Seuls les départements de la Côte-d'Or et du Doubs conservent une dynamique démographique positive.

Au 1^{er} janvier 2019, 2 805 580 personnes vivent en Bourgogne-Franche-Comté. La région représente 4,3 % de la population de France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, la population baisse légèrement alors qu'elle était encore en hausse entre 2008 et 2013. Le dynamisme démographique faiblit sous l'effet d'une diminution du **solde naturel** en raison du vieillissement de la population. Les décès deviennent supérieurs aux naissances à partir de 2015. Le **solde migratoire** est lui déficitaire depuis une dizaine d'années.

Deux départements sur huit en croissance

Entre 2013 et 2019, la Côte-d'Or et le Doubs sont les deux seuls départements de la région à gagner encore des habitants. Ils le doivent notamment à un solde naturel toujours positif grâce à la jeunesse de leur population. Leur croissance démographique est toutefois inférieure à la moyenne nationale.

Dans le Jura et en Saône-et-Loire, la baisse de population est peu marquée.

Par rapport à la période 2008-2013, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort perdent désormais des habitants. Dans la Nièvre, la perte de population amorcée depuis une cinquantaine d'années

continue et s'amplifie. C'est le département qui connaît le décrochage le plus important avec la Martinique. Dans l'Yonne, la déprise démographique date d'une dizaine d'années ► **figure 1**.

Dijon et Besançon, des intercommunalités en croissance

La population augmente dans les intercommunalités de Dijon et, dans une moindre mesure, de Besançon. Plus récemment, certaines communes, à l'image de Dole ou de Héricourt, s'affirment comme des pôles de centralité et attirent de nouveaux habitants. Situées aux franges de la région, les intercommunalités de Sens et de Mâcon profitent du dynamisme des régions limitrophes, respectivement l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. L'agglomération de Pontarlier bénéficie de la proximité avec la Suisse ► **figures 2 et 3**. En revanche, les pertes d'habitants s'accroissent dans les communes isolées, ou situées dans des zones économiquement fragilisées. C'est le cas par exemple de Cosne-Cours-sur-Loire, Audincourt et Saint-Claude. ●

Philippe Rossignol (Insee)

► 1. Évolution de la population en Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale			Variation 2013 – 2019		Variation 2008 – 2013	
	2019	2013	2008	Nombre	Moyenne annuelle (%)	Nombre	Moyenne annuelle (%)
Côte-d'Or	534 124	529 761	521 608	+ 4 363	+ 0,1	+ 8 153	+ 0,3
Doubs	543 974	533 320	522 685	+ 10 654	+ 0,3	+ 10 635	+ 0,4
Jura	259 199	260 502	260 740	- 1 303	- 0,1	- 238	- 0,0
Nièvre	204 452	215 221	220 653	- 10 769	- 0,9	- 5 432	- 0,5
Haute-Saône	235 313	238 956	238 548	- 3 643	- 0,3	+ 408	+ 0,0
Saône-et-Loire	551 493	556 222	553 968	- 4 729	- 0,1	+ 2 254	+ 0,1
Yonne	335 707	341 483	342 359	- 5 776	- 0,3	- 876	- 0,1
Territoire de Belfort	141 318	144 318	141 958	- 3 000	- 0,3	+ 2 360	+ 0,3
Bourgogne-Franche-Comté	2 805 580	2 819 783	2 802 519	- 14 203	- 0,1	+ 17 264	+ 0,1
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	62 134 866	+ 1 398 903	+ 0,4	+ 1 562 999	+ 0,5

Source : Insee, Recensements de la population

► 2. Évolution de la population des principales communes de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (en %)	
	2019	2013	2013-2019	2013-2019	2008-2013
Dijon	158 002	153 003	+ 4 999	+ 0,5	+ 0,2
Beaune	20 551	21 838	- 1 287	- 1,0	- 0,3
Chenôve	14 025	13 982	+ 43	+ 0,1	- 0,7
Talant	11 713	11 131	+ 582	+ 0,9	- 1,1
Chevigny-Saint-Sauveur	11 123	10 486	+ 637	+ 1,0	+ 1,4
Besançon	117 912	116 952	+ 960	+ 0,1	- 0,1
Montbéliard	25 806	25 697	+ 109	+ 0,1	- 0,4
Pontarlier	17 542	17 398	+ 144	+ 0,1	- 1,4
Audincourt	13 341	14 552	- 1 211	- 1,4	+ 0,0
Valentigney	11 272	10 264	+ 1 008	+ 1,6	- 2,3
Dole	23 711	23 312	+ 399	+ 0,3	- 1,7
Lons-le-Saunier	17 189	17 063	+ 126	+ 0,1	- 1,2
Saint-Claude	8 985	10 346	- 1 361	- 2,3	- 2,1
Nevers	33 005	34 841	- 1 836	- 0,9	- 1,5
Cosne-Cours-sur-Loire	9 589	10 629	- 1 040	- 1,7	- 0,8
Vesoul	14 914	15 473	- 559	- 0,6	- 1,0
Héricourt	10 646	10 392	+ 254	+ 0,4	- 1,0
Chalon-sur-Saône	45 056	45 166	- 110	- 0,0	- 0,4
Mâcon	33 908	33 350	+ 558	+ 0,3	- 0,6
Le Creusot	21 269	22 308	- 1 039	- 0,8	- 0,8
Montceau-les-Mines	17 678	18 969	- 1 291	- 1,2	- 0,7
Autun	12 987	13 863	- 876	- 1,1	- 1,4
Auxerre	34 451	34 869	- 418	- 0,2	- 1,1
Sens	26 688	25 018	+ 1 670	+ 1,1	- 0,7
Belfort	46 443	50 196	- 3 753	- 1,3	- 0,1

Source : Insee, Recensements de la population

► 3. Évolution de la population dans les principales intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (en %)	
	2019	2013	2013-2019	2013-2019	2008-2013
Dijon Métropole	255 127	248 028	+ 7 099	+ 0,5	+ 0,2
CA Beaune, Côte et Sud	51 207	52 638	- 1 431	- 0,5	+ 0,1
Grand Besançon Métropole	195 745	192 042	+ 3 703	+ 0,3	+ 0,3
Pays de Montbéliard Agglomération	139 970	141 183	- 1 213	- 0,1	- 0,2
CC du Grand Pontarlier	27 732	26 407	+ 1 325	+ 0,8	- 0,2
CA du Grand Dole	54 626	53 444	+ 1 182	+ 0,4	- 0,3
Espace Communautaire Lons Agglomération	34 189	34 133	+ 56	+ 0,0	- 0,6
CC Haut-Jura Saint-Claude	20 009	21 867	- 1 858	- 1,5	- 1,2
Nevers Agglomération	65 440	68 142	- 2 702	- 0,7	- 0,7
CC Cœur de Loire	24 976	26 607	- 1 631	- 1,0	- 0,3
CA de Vesoul	32 082	32 767	- 685	- 0,4	- 0,2
CC du Pays d'Héricourt	21 078	20 852	+ 226	+ 0,2	- 0,3
CA Le Grand Chalon	114 258	113 269	+ 989	+ 0,1	+ 0,1
CU Creusot Montceau	92 305	96 723	- 4 418	- 0,8	- 0,4
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	78 281	75 907	+ 2 374	+ 0,5	+ 0,3
Le Grand Autunois Morvan	35 311	36 896	- 1 585	- 0,7	- 0,8
Communauté de l'Auxerrois	67 651	68 400	- 749	- 0,2	- 0,3
CA du Grand Sénonais	59 202	57 382	+ 1 820	+ 0,5	- 0,1
CC du Jovinien	21 012	21 539	- 527	- 0,4	- 0,5
Grand Belfort	102 583	105 301	- 2 718	- 0,4	+ 0,4

Note : CU : communauté urbaine, CA : communauté d'agglomération, CC : communauté de communes.

Source : Insee, Recensements de la population

► Méthodologie

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2022.

Établies chaque année – loi du 27 février 2002 – les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement.

La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2013-2019) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Les populations légales 2019 sont diffusées dans les limites territoriales existantes au 1^{er} janvier 2021.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés au lieu de résidence).

Le **solde migratoire apparent**, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « La dégradation du solde naturel affaiblit le dynamisme démographique entre 2013 et 2019 », *Insee Focus* n° 257, décembre 2021.
- **Branche-Seigeot A., Loones F., Rossignol P.**, « En Bourgogne-Franche-Comté, une population encore en baisse au 1^{er} janvier 2021 », *Insee Flash* n° 125, mai 2021.
- Les chiffres de population de toutes les communes de France sont disponibles sur le site insee.fr.

